

Formation Vaccination contre la grippe saisonnière 2022-2023 Partie 3

Auteur : DSPu de la Montérégie

Mise à jour septembre 2022 : Gabrielle Asselin, Yen-Giang Bui, Nicholas Brousseau et Rodica Gilca, INSPQ

2022-09-13



MANIFESTATIONS CLINIQUES INHABITUELLES (MCI)

MCI

La Loi sur la santé publique stipule que :

« Tout professionnel de la santé habilité à poser un diagnostic ou à évaluer la condition de santé d'une personne qui constate chez une personne qui a reçu un vaccin ou chez une personne de son entourage une manifestation clinique inhabituelle, temporellement associée à une vaccination et qui soupçonne un lien entre le vaccin et cette manifestation clinique inhabituelle, doit déclarer cette situation au directeur de santé publique du territoire dans les plus brefs délais ».

- Pour déclarer une MCI, [remplir le formulaire de déclaration](#).

Réactions immédiates suite de la vaccination

| | |
|----------------------------|---|
| Anaphylaxie | <ul style="list-style-type: none">• Exceptionnelle après une vaccination.• Taux de moins de 1 sur 100 000 à 1 sur 1 million de doses distribuées, selon le vaccin. |
| Réaction vasovagale | Adolescents et jeunes adultes |
| Crise d'anxiété | Enfants et adultes |
| Spasme du sanglot | Jeunes enfants |

Anaphylaxie

- Réaction allergique **grave et précoce**
- Début **soudain et progression rapide** des signes et symptômes
- **Atteintes d'au moins 2 systèmes** parmi les suivants :
 - dermatologique (ex. : urticaire)
 - circulatoire (ex. : tachycardie, hypotension)
 - respiratoire (ex. : toux, difficulté à respirer)
 - digestif (ex. : douleur abdominale, vomissement)

Devez-vous signaler?

- 2 novembre a. m. : Homme, 69 ans, reçoit vaccin contre la grippe
- 2 novembre soirée : Rougeur oculaire et toux
- 3 novembre a. m. : Rhinorrhée, mal de gorge, expectorations
- 13 novembre : Symptômes disparus

Réponse

- Non, car même si en soirée, on pouvait penser à un syndrome oculorespiratoire, l'évolution des symptômes, leur nature et leur durée font penser à une infection des voies respiratoires supérieures (IVRS).



TECHNIQUES D'ADMINISTRATION DES VACCINS

Administration de vaccins

- Voir PIQ, section [*Administration des produits immunisants*](#)
 - Techniques d'administration
 - Positionnement de l'enfant
 - Techniques d'atténuation de la douleur et de l'anxiété
- Voir aussi les vidéos sur les techniques d'administration disponibles [sur le site du MSSS](#).



GESTION DES VACCINS

Normes provinciales de gestion des vaccins

- [Le Guide des normes et pratiques de gestion des vaccins du MSSS](#) est un outil qui vise à soutenir la mise en place de mesures standardisées pour maintenir les vaccins dans des conditions idéales et en assurer une gestion efficace.

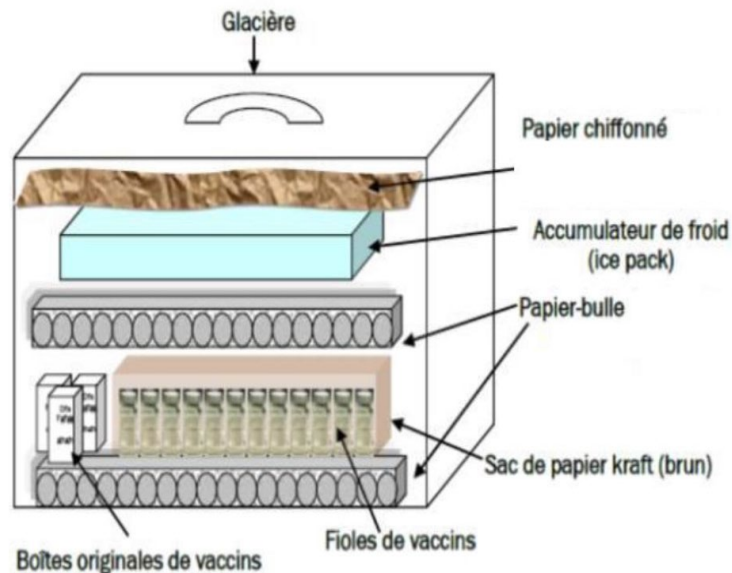
Maintien de la chaîne de froid : Aide-mémoire

- **Conservation des produits entre 2 et 8 °C**
 - Voir le PIQ pour les particularités concernant les [vaccins COVID-19 ARNm](#)
- **Un bris de la chaîne de froid (BCF)**
 - Peut entraîner une perte d'efficacité vaccinale
 - N'entraîne pas d'autre risque
- **Élaborer procédure écrite en cas de BCF**
 - Désigner personnes responsables
 - Faire connaître procédure aux personnes impliquées dans gestion des vaccins

Lors d'une clinique de vaccination

- Conserver entre 2 et 8 °C dans un sac isolant muni d'accumulateurs de froid
- Protéger les vaccins de la lumière
- Ne pas préparer de seringues à l'avance

Emballage des produits



Source: Guide à l'intention des répondants de la gestion des vaccins des sites de vaccination en Montérégie

Source de l'image: MSSS

- Lors d'une séance de vaccination à l'extérieur de l'établissement, utiliser la même procédure que pour l'emballage régulier des vaccins
- Utiliser un dispositif de surveillance de la température à l'intérieur du contenant isolant. Si pas de dispositif disponible, prétester le matériel avant les séances afin d'assurer le maintien de la température entre 2 et 8 °C
- Emballer uniquement la quantité requise pour la séance de vaccination externe
- Prévoir des sacs réfrigérants et des accumulateurs de froid (ice packs) additionnels
- Remplacer immédiatement les produits dans le réfrigérateur dès le retour

Outils en lien avec la chaîne de froid

- [Formulaire de demande d'évaluation de produits immunisants en cas de bris de la chaîne de froid](#)
- [Procédure lors d'un bris de chaîne de froid](#)
- [Procédure lors d'une panne électrique](#) (voir Annexe 11)
- [Règles d'entreposage des vaccins dans un réfrigérateur domestique – Aide-Mémoire pour le réfrigérateur](#)

MISES EN SITUATION



Mise en situation 1

Vous constatez que le thermomètre du réfrigérateur indique une température maximale de 13 °C.

- Que faites-vous?

Réponse 1

- Aviser la personne responsable en vaccination.
- Étiqueter les produits NE PAS UTILISER.
- Mettre les produits étiquetés en quarantaine au froid (entre 2 et 8 °C).
- Remplir et télécopier à la DSPu le [formulaire](#) prévu à cet effet ainsi que le relevé de température du mois courant.

Mise en situation 2

Vous préparez votre clinique de vaccination à l'extérieur du local habituel (ex. : centre communautaire) et vous ne vous rappelez pas comment maintenir vos vaccins à la bonne température.

- Où trouvez-vous l'information?

Réponse 2

- Dans le PIQ, dans les sections :
 - Gestion des vaccins
 - Transport et emballage des produits
 - Conservation des vaccins lors d'une séance de vaccination à l'extérieur de l'établissement de santé

Centre d'expertise et de
référence en santé publique

www.inspq.qc.ca